

DATE : Le 8 NOVEMBRE 2022

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon a eu lieu le soir susmentionné, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : Le Maire Edward Walsh, Cr. Younge, Cr. Dagg, Cr. Elliott, Cr. Holmes, et Cr. Hanna. La greffière-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion. Cr. Smith a motivé son absence.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire, Edward Walsh, a ouvert la réunion à 19 :00h.

Déclaration de conflit d'intérêts :

Un conflit d'intérêts survient lorsque des élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux portant sur les conflits d'intérêts visent à faire en sorte que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles.

Participation du public

Rapport du contremaître des routes - Le contremaître des routes, Peter Draper, a donné une mise à jour des travaux réalisés et des travaux prévus pour les travailleurs des routes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

158-11-2022 Proposé par Cr. Hanna
Appuyé par Cr. Elliott
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 8 novembre 2022

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2022

159-11-2022 Proposé par : Cr. Younge
Appuyé par : Cr. Dagg
Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 novembre 2022.
Adopté

4. RAPPORT DU MAIRE -

- Le directeur général, Bernard Roy, a quitté son poste au MRC.
- Les négociations avec le personnel de la MRC ont été discutées
- Les discussions sur le budget 2023 de la MRC sont en cours
- La visite du site de gestion des déchets à Durham a été suivie par le Maire et Cr. Dagg.

Plus d'informations seront données à une date ultérieure.

5 CORRESPONDANCE ET INFORMATION

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES À PAYER

Les comptes créditeurs d'un montant de 171,096.16\$ ont été présentés.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la Municipalité de Clarendon certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est donné à Clarendon ce 8 jour de novembre 2022.

Patricia Hobbs - Directeur général

160-11-2022 Proposé par Cr. Elliott
Appuyé par : Cr. Younge
Et il est résolu de payer les factures au montant de 171,096.16\$
Adopté

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.1.1 Candidatures au poste de travailleur de la route

- Les candidatures reçues seront examinées par le comité du personnel

7.2 COMITÉ LUP

7.2.1 Demande d'aliénation d'un terrain de type 1 déstructuré d'une ferme existante

Une demande a été reçue pour approuver la subdivision du lot 5 639 109 afin de séparer la maison de la ferme et de créer deux lots.

Attendu que le procès-verbal 16751 répond à toutes les exigences stipulées dans le règlement 2017-259 (règlement de lotissement) pour subdiviser le lot 5 639 109 afin de créer les lots 6 537 066 et 6 537 067.

Attendu que la partie du lot 5 639 109 qui forme les lots 6 537 066 et 6 537 067 nouvellement créés est déstructurée de type 1 et, conformément à l'article 59, ne nécessite pas d'approbation de la CPTAQ.

Attendu que la propriété résiduelle s'est vue attribuer le numéro de parcelle 6 537 067

Attendu que la limite sud traverse une ancienne remise et qu'il est prévu de l'enlever lors de la vente de la propriété à un tiers.

Attendu que cette demande a été présentée au Comité d'aménagement du territoire le 17 octobre 2022 et que le comité a recommandé l'approbation de ce lotissement.

161-11-2022

Il est donc

Proposé par : Cr. Holmes

Appuyé par : Cr. Hanna

Et il est unanimement convenu d'approuver cette subdivision telle que décrite dans le plan préparé par l'arpenteur Fortin Lebel Procès-verbal 16751

Adopté

7.2.2 Demande d'aliénation d'un terrain de type 1 déstructuré d'une ferme existante

Une demande a été reçue pour approuver la subdivision du lot 5 639 780 pour créer les parcelles 6 508 671, 6 535 088 et la parcelle résiduelle 6 508 672, sauf pour le frontage de la parcelle 6 535 088 qui a un frontage de 9,94 mètres en tant qu'allée privée adjacente au chemin York. Le frontage de la parcelle 6 535 088 nécessitera l'approbation d'une dérogation mineure.

Attendu que les parcelles 6 508 671 et 6 535 088 nouvellement créées sont déstructurées de type 1 et, conformément à l'article 59, ne nécessitent pas l'approbation de la CPTAQ.

Attendu que le résidu, qui est zoné Agri-Foresterie, s'est vu attribuer la parcelle 6 508 672.

Attendu que cette demande a été portée devant le comité d'aménagement du territoire le 12 septembre 2022 et que le comité a recommandé l'approbation de ce lotissement sous réserve d'une demande de dérogation mineure qui a été publiée le 12 octobre 2022.

162-11-2022

Il est donc

Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Holmes

Et unanimement d'approuver cette subdivision incluant la dérogation mineure telle que décrite dans le plan préparé par l'arpenteur Fortin Lebel, minute 16187.

Adopté

7.2.3 Dossier d'infraction - Construction non autorisée d'une structure sur la parcelle 6 541 193

Le fonctionnaire désigné a présenté un dossier d'infraction sur la propriété susmentionnée où des permis d'exploitation forestière et des permis de construction étaient requis pour des travaux réalisés et aucun n'a été obtenu.

163-11-2022

Il est donc

Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par le Cr. Hanna

Et il est résolu à l'unanimité de demander à l'agent désigné d'émettre un ordre d'arrêt des travaux prévoyant une date de réponse et exigeant que le propriétaire fournisse un plan d'action pour rendre les activités conformes dans un délai raisonnable.

Adopté

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

7.3.1 - Mise à pied d'un travailleur saisonnier

164-11-2022 Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par Cr. Younge

Et convenu à l'unanimité de désigner la date de mise à pied de l'employé saisonnier comme étant le 18 novembre 2022.

Adopté

7.3.2 Heures de garde

165-11-2022 Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Younge

Et accepté à l'unanimité de commencer les heures de garde pour les travailleurs de la route le samedi 3 décembre à minuit, cependant le conseil donne au Maire et au Directeur Général l'autorité de commencer les heures de garde plus tôt si nécessaire.

Adopté

7.3.3 Téléphone cellulaire pour les travailleurs de la voirie - Discussion

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.4.1 Budget de la bibliothèque pour 2023

Les montants suivants du budget 2023 ont été présentés par le comité de la bibliothèque à la suite d'une réunion conjointe avec le comité de la bibliothèque de la municipalité de Shawville.

Culturel - Bibliothèque

C.R.S.B.P.O.	5 557
Rémunération et avantages	21 375
Téléphone	300
Livres et périodiques	3,000
Animation de programmes	1,000
Pièces et accessoires	500
Entretien du matériel	250
Papeterie	1,100
Assurances	2,100
Entretien des bâtiments et revêtements de sol	2,250
Contrat de nettoyage	2 000
Fournitures de nettoyage	100
Électricité	3,600
Déneigement et tonte du gazon	1,000
Publicité	50
Compte des livres perdus	200
Frais d'ascenseur	50
Nouvel équipement	250
Décoration de Noël	225

\$ 44,907

166-11-2022 Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par Cr. Holmes

Et convenu à l'unanimité d'accepter les recommandations du Comité conjoint des bibliothèques pour le budget 2023.

Adopté

7.5 COMMISSION DES FINANCES

7.5.1 Plan triennal de dépenses d'investissement - Discussion

7.5.2 Besoins en archives - Discussion

7.5.3. Dépôt de deux états financiers comparatifs

Le greffier-trésorier présente au conseil deux états financiers comparatifs. Le premier état comparatif du budget 2022 et des dépenses réelles jusqu'au 30 septembre 2022. Le deuxième état comparatif du budget et des dépenses réelles de 2022 jusqu'au 30 septembre 2022 avec les projections de fin d'année.

7.5.4 Résolution de subvention routière

ATTENDU QUE le ministère des Transports a accordé une compensation au montant de 1 137 864 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022 sous le dossier # XFT97463/Supply # : 67965 Volet Entretien des routes locales (PAVL)

ATTENDU QUE la compensation distribuée à la municipalité est pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composantes des ponts, situés sur ces routes, dont la municipalité a la responsabilité

ATTENDU QUE la totalité de la compensation a été utilisée pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composantes des ponts dont la municipalité est responsable.

ATTENDU QU'un vérificateur externe soumettra une annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment rempli dans les délais prescrits pour le dépôt du rapport de responsabilité.

167-11--2022 PAR CONSÉQUENT, sur une motion de Cr. Elliott et Crs. Holmes, il est résolu et adopté à l'unanimité que la Municipalité de Clarendon informe le ministère des Transports de l'utilisation de la compensation pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des composantes des ponts, situés sur ces routes, dont la Municipalité est responsable, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien des routes locales.

Adopté

7.6 COMITÉ D'INCENDI

7.6.1 - Budget des pompiers pour 2023

La liste de souhaits du chef des pompiers a été présentée et sur recommandation de la Commission des incendies, les éléments suivants ont été approuvés pour faire partie du budget des incendies à partager également avec la municipalité de Shawville.

168-11-2022 Proposé par Cr. Dagg

Appuyé par le Cr. Hanna

Et accepté à l'unanimité d'approuver les items suivants pour le budget d'incendie 2023.

Adopté

ARTICLES DU BUDGET (LISTE DE SOUHAITS)

15 lumières vertes \$ 1500.00

5 combinaisons de bunker \$10,125.00

1 bottes 439,00

1 kit de diacre avec tuyau .75 \$ 500.00

1 casque \$ 375.00

6 réservoirs scba \$10,836.00

4 masques scba \$ 1804.00

6 tuyaux de 1.75 \$ 1116.00

2 tuyaux 1.75 kraken \$ 546.00

2 paires de gants \$ 310.00

2 lampes flash de poitrine \$ 180.00

1 douzaine de lunettes de sécurité \$ 120.00

5 paires de cache-oreilles \$ 225.00
 1 laveuse de tuyau \$ 427.00
 1(harnais à 5 points avec attache) \$ 500.00
 3 extincteurs ABC de 10 lbs \$ 330.00
 2 extincteurs ABC de 20 lbs \$ 300.00
 2 chaînes au carbure \$ 600.00
 4 chaînes pour scies ordinaires \$ 140.00
 100 x marqueurs de bornes d'incendie \$ 400.00
 7 x manteaux pour les nouveaux pompiers \$ 1500.00
 Uniformes \$ 500.00
 Batteries de défibrillateur (2) \$ 450.00
 Essence pour petit moteur \$ 300.00
 Matériel sanitaire (lavage et inspection des combinaisons de bunker) \$ 6000.00
TOTAL = \$ 39,523.00
Budget \$ 20,000 par municipalité (fournitures d'incendie)

169-11-2022 Proposé par : Cr. Hanna

Appuyé par : Cr. Dagg

Et il est unanimement convenu d'accepter l'augmentation de salaire comme indiqué ci-dessous pour les pompiers du service d'incendie de Shawville Clarendon pour l'année 2023.

Adopté

SALAIRES	2021	2022	2023
Pratiques/cours et formation, inspections de maison	16.00	16.50	18.50
Pompier de base	16.00	16.50	18.50
Pompier avec FF1	18.00	18.50	20.50
Officiers	19.00	19.50	21.50
Secrétaire	600.00	650.00	715.00
Chefs adjoints	1250.00	1350.00	1485.00
Chef des pompiers		Augmentation de 5%	2,5 par municipalité

7.6.2 Délégation de signature pour le contrat relatif aux services 911 de nouvelle génération

Attendu que le contrat avec Bell pour les services 911 de nouvelle génération doit être signé

170-11-2022 Il est donc

Proposé par : Cr. Younge

Appuyé par : Cr. Holmes

Et accepté à l'unanimité d'autoriser la greffière-trésorière, Patricia Hobbs à signer l'entente avec Next Generation 911 Services

Adopté

7.7 GESTION DES DÉCHETS

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS

7.9 COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Divers et discussion –

8.1 - Discussion sur le zonage

8.2 - Loi 96 - Lettre reçue - Discussion seulement

10. Ajournement

171-11-2022 Motion par : Cr Holmes d'ajourner la réunion du 8 novembre 2022 à 21 h 20.

